



Les politiques alimentaires en milieu scolaire

UNE SYNTHÈSE DE CONNAISSANCES SUR
LE PROCESSUS D'IMPLANTATION

ABRÉGÉ

Québec 

AUTEUR

Gérald Baril, Ph. D.

Unité Habitudes de vie

Direction du développement des individus et des communautés

Institut national de santé publique du Québec

Sous la coordination de

Johanne Laguë, M.D., M. Sc., FRCPC, Chef d'unité scientifique

Unité Habitudes de vie

Direction du développement des individus et des communautés

Institut national de santé publique du Québec

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : www.inspq.qc.ca.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 3^e TRIMESTRE 2008

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

ISBN : 978-2-550-53859-2 (IMPRIMÉ)

ISBN : 978-2-550-53860-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2008)



Les politiques alimentaires en milieu scolaire

UNE SYNTHÈSE DE CONNAISSANCES SUR
LE PROCESSUS D'IMPLANTATION

Pour en savoir plus

On retrouve sur le site Web de l'Institut la version intégrale du rapport intitulé *Les politiques alimentaires en milieu scolaire – Une synthèse de connaissances sur le processus d'implantation* (Baril, 2008), de même qu'une autre publication de l'Institut citée dans la synthèse et intitulée *L'implantation des politiques alimentaires en milieu scolaire au Québec – Une étude exploratoire auprès d'acteurs de la Montérégie* (Jenouvrier, Baril et Mongeau, 2007).

www.inspq.qc.ca

Le présent abrégé expose l'essentiel d'une synthèse de connaissances sur le processus d'implantation de politiques, programmes ou mesures favorables à la saine alimentation à l'école. Les données rapportées concernent les milieux scolaires de niveau primaire et secondaire. La synthèse dégage un tableau des facteurs favorables et des obstacles à l'implantation de politiques alimentaires scolaires, de même qu'elle décrit une démarche systématique pour maximiser les chances de succès de cette implantation. Ces connaissances seront utiles à toute personne ou organisation désireuse de contribuer au succès de la politique-cadre québécoise pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif *Pour un virage santé à l'école* (Québec, 2007).

Une synthèse de connaissances basée sur des sources multiples

Cette synthèse documente l'expérience d'implantation de politiques, programmes ou mesures favorables à une saine alimentation à l'école, dans des contextes socioéconomiques et culturels comparables à la situation canadienne. Ces données sont rendues accessibles en vue de la mise à profit de cette connaissance dans le contexte québécois.

Par implantation, on entend à la fois l'adoption de politiques locales, par les commissions scolaires et les écoles privées, et le processus par lequel chaque communauté scolaire s'approprie la politique et met en œuvre des mesures adaptées à sa situation propre.

De façon à circonscrire la portée de l'étude, la synthèse visait à répondre aux questions suivantes :

- Les politiques alimentaires scolaires sont-elles efficaces pour contrer les problèmes reliés au poids et pour favoriser la santé des jeunes ?
- Qu'est-ce qu'une politique alimentaire scolaire ? Qu'est-ce qui la distingue des programmes, mesures et autres interventions de promotion de la saine alimentation et de la santé ? Comment la politique alimentaire s'articule-t-elle avec les autres interventions ?
- Quel devrait être le contenu d'une politique alimentaire en milieu scolaire ?
- Quels sont les facteurs favorables et les obstacles à l'implantation, sur les plans socioéconomique, culturel, politique et organisationnel ?
- Quelle serait la démarche à adopter, localement, pour maximiser les chances de succès de l'implantation d'une politique favorable à la saine alimentation en milieu scolaire ?

Afin de répondre à ces questions, la synthèse a puisé de plusieurs sources de données complémentaires :

- 1 une recension de travaux de synthèse et d'examens systématiques sur la question de l'efficacité des politiques alimentaires ;
- 2 une recension d'articles scientifiques sur les conditions de succès de l'implantation de politiques, de programmes ou de mesures alimentaires en milieu scolaire, en particulier sur les facteurs favorables et les obstacles à cette implantation ;
- 3 une consultation auprès d'acteurs concernés par les politiques alimentaires scolaires au Québec ;
- 4 un processus continu de veille scientifique.

La politique-cadre

Pour un virage santé à l'école

Au Québec, près du quart des jeunes de 2 à 17 ans ont un excès de poids. Or, l'école peut jouer un rôle capital pour contrer les problèmes reliés au poids. En plus de contribuer à la prévention de l'obésité et de certaines maladies chroniques, les saines habitudes alimentaires et l'activité physique à l'école favorisent de façon plus générale la santé et le bien-être des jeunes, de même que l'attention en classe et l'apprentissage. L'école doit donc veiller à la cohérence des messages transmis, à la fois dans la classe et dans l'ensemble de son environnement, d'où l'importance d'offrir aux élèves des conditions favorables aux saines habitudes alimentaires et à l'activité physique.

En général, l'environnement des écoles québécoises est peu favorable à l'adoption de saines habitudes alimentaires par les élèves. Bien que des aspects positifs soient signalés ça et là, les études disponibles témoignent d'une certaine stagnation de la situation, en particulier dans les écoles secondaires. Les récentes actions gouvernementales, appuyées par une large conscientisation de la population, laissent toutefois entrevoir l'amélioration de plusieurs aspects de l'environnement alimentaire scolaire (voir encadré ci-dessous). L'adoption en septembre 2007, par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de la politique *Pour un virage santé à l'école. Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*, constitue en ce sens une avancée notable.

L'environnement alimentaire scolaire

Sachant que les causes de l'obésité relèvent surtout de divers facteurs environnementaux qui entraînent un déséquilibre énergétique dans la population, il faut agir sur ces facteurs pour contrer le problème. En milieu scolaire, il s'agit de mettre en place les mesures les plus aptes aujourd'hui, dans chaque contexte particulier, à modifier l'environnement pour favoriser l'équilibre énergétique chez les jeunes.

Il est convenu de nommer « environnement alimentaire scolaire » tous les éléments matériels et immatériels qui entourent la consommation d'aliments à l'école. Dans une optique de prévention et de promotion de la santé, on identifie quatre dimensions de l'environnement alimentaire sur lesquelles doivent porter les interventions¹ :

- 1 l'offre alimentaire (sous toutes les modalités présentes dans le milieu scolaire);
- 2 les structures physiques (aménagement des lieux où l'on mange, temps alloué pour manger, niveau de bruit, etc.);
- 3 les messages publicitaires et promotionnels reliés à l'alimentation et diffusés à l'école;
- 4 les politiques alimentaires scolaires.

Les politiques alimentaires en milieu scolaire ont la propriété de régir l'environnement alimentaire scolaire et peuvent en l'occurrence être conçues de manière à modifier cet environnement pour le rendre plus favorable à la santé des jeunes.

1. Ces quatre dimensions correspondent au modèle de Cohen (Cohen, Scribner et Farley, 2000), tel qu'appliqué à l'environnement alimentaire scolaire dans d'autres études au Québec (Jenouvrier, Baril et Mongeau, 2007; Beauchesne-Rondeau et Chaumette, 2004; Côté, Déry et Vanier, 2002).

Qu'est-ce qu'une politique alimentaire en milieu scolaire ?

On appelle politique alimentaire en milieu scolaire un ensemble de dispositions consignées dans un document officiel et visant l'amélioration de l'environnement alimentaire scolaire, de manière à faciliter chez les élèves l'adoption d'habitudes alimentaires favorables à la santé et, plus généralement, à faire la promotion de la santé dans la communauté.

Ainsi, une politique alimentaire scolaire est une politique publique favorable à la santé, c'est-à-dire un énoncé qui exprime les décisions prises par une autorité compétente pour agir sur certains déterminants de la santé, dans l'intérêt public.

Lorsqu'une politique alimentaire scolaire est adoptée par un gouvernement national, elle constitue un cadre pour les politiques adoptées sur le plan local. C'est le cas de la politique québécoise *Pour un virage santé à l'école*, qui propose des orientations à la fois pour l'alimentation et pour l'activité physique.

Au Québec, les politiques locales sont adoptées par les commissions scolaires et les écoles privées. Les établissements scolaires publics se dotent d'un plan d'action pour guider l'application de la politique de leur commission scolaire. Sur le plan local, à partir d'une connaissance précise de la situation de départ, la politique alimentaire combinera les mesures, interventions, actions ou programmes, afin d'atteindre les objectifs fixés par la politique nationale et les objectifs particuliers découlant de sa situation propre. Le succès de la politique sera aussi lié à l'intensité, à la durée et à de multiples éléments du contexte.

La politique fournit encadrement et soutien à la communauté et renforce ainsi ses capacités d'agir sur les déterminants de sa santé. En plus de générer une action directe dans l'environnement, l'instance (gouvernement, commission scolaire ou établissement scolaire) qui pose le geste d'adopter une politique alimentaire émet un message social fort sur l'importance des saines habitudes de vie pour la santé de sa communauté.

Les éléments essentiels du contenu d'une politique alimentaire scolaire

1

L'ÉNONCÉ DE PRINCIPES

- Les principes et les valeurs qui motivent la politique ou le plan d'action.
- La situation à laquelle la politique ou le plan d'action veut répondre.
- Les objectifs généraux poursuivis.

2

L'APPEL À LA COMMUNAUTÉ

- L'appel de l'école au soutien de la communauté scolaire élargie (parents, organismes, entreprises, etc.) dans sa démarche pour favoriser les saines habitudes alimentaires.
- L'engagement de l'école à informer la communauté de l'évolution de la situation.

3

LES BALISES DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

- La valeur nutritionnelle des aliments.
- La qualité sensorielle et la convivialité du contexte de restauration.
- L'approvisionnement alimentaire.
- La préparation des aliments à l'école.
- La formation du personnel du service alimentaire.
- L'information et la publicité sur les aliments sains offerts à l'école.

4

LE PROGRAMME ÉDUCATIF SUR L'ALIMENTATION ET LA NUTRITION

- L'éducation nutritionnelle dans les cours spécifiques.
- L'éducation nutritionnelle dans les cours réguliers.
- L'éducation nutritionnelle dans les activités spécifiques.
- L'éducation nutritionnelle dans les activités régulières.

5

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Les objectifs spécifiques pour chaque aspect visé par la politique ou le plan d'action.
- Le calendrier de réalisation.
- Le partage des responsabilités.
- Le plan de communication.
- Le plan d'évaluation : modalités de suivi et de collecte des données, calendrier, responsabilités.

L'efficacité des politiques alimentaires en milieu scolaire

Un environnement obésogène est la somme des influences du milieu de vie, des possibilités ou des conditions de vie contribuant à l'obésité chez les individus ou les populations.

(Swinburn, Egger et Raza, 1999).

Une somme appréciable de rapports scientifiques tend à montrer que les politiques en milieu scolaire constituent une stratégie prometteuse pour rendre l'environnement scolaire moins obésogène et plus favorable à la santé. Les recommandations des experts indiquent de poursuivre et d'élargir les interventions dans les écoles et de développer des interventions multidimensionnelles, où les choix santé des jeunes seraient favorisés à la fois par des mesures éducatives et environnementales, soutenues par l'engagement des acteurs concernés et par des politiques conséquentes.

On retient de l'expérience internationale que divers programmes, mesures et politiques ont permis de modifier l'environnement scolaire afin d'inciter les jeunes à adopter des habitudes de vie plus saines. Dans quelques cas, on a mesuré une diminution du poids ou de l'indice de masse corporelle (IMC) dans la population cible à la suite d'une intervention et, dans aucun cas, on n'a observé d'effet contraire aux objectifs de l'intervention.

Les politiques alimentaires scolaires sont conçues pour rendre possible l'action concertée de la communauté en vue de modifier l'environnement alimentaire de l'école. Aussi, il est reconnu qu'elles constituent un outil incontournable pour favoriser la santé, le bien-être et la réussite des jeunes.



Les facteurs favorables et les obstacles à l'implantation

Une recension d'articles scientifiques a permis de faire un inventaire des principaux facteurs favorables et obstacles et à l'implantation de programmes, mesures ou politiques visant la promotion d'une saine alimentation en milieu scolaire. Ces facteurs ont été compilés et regroupés sous deux catégories :

1. Les facteurs socioéconomiques, culturels et politiques et **2.** les facteurs organisationnels.

TABLEAU 1

PRINCIPAUX FACTEURS FAVORABLES ET OBSTACLES À L'IMPLANTATION DE PROGRAMMES OU POLITIQUES DE PROMOTION DES SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES EN MILIEU SCOLAIRE

FACTEURS FAVORABLES

SOCIOÉCONOMIQUES, CULTURELS ET POLITIQUES

L'adoption de politiques publiques

ORGANISATIONNELS

Une approche globale et intégrée

La mobilisation des différents acteurs

La concertation entre les acteurs

La formation de la direction et du personnel

Les liens avec la famille et la communauté

OBSTACLES

SOCIOÉCONOMIQUES, CULTURELS ET POLITIQUES

Les tendances relatives aux préférences des jeunes

Les pratiques de l'industrie agroalimentaire

Les priorités en éducation

ORGANISATIONNELS

Les contraintes financières

L'ampleur de la tâche du personnel

La formation de la direction et du personnel

La faible mobilisation des différents acteurs

La résistance des parents à participer

Le peu de prise sur la réalité en dehors de l'école

Les facteurs socioéconomiques, culturels et politiques

Les éléments d'ordre socioéconomique, culturel et politique, qui renvoient à l'environnement social global, sont le plus souvent considérés comme des obstacles. Parmi ceux-ci, les tendances relatives aux préférences alimentaires des jeunes sont nettement identifiées comme le plus important. Il est toutefois noté que les jeunes sont très influençables par leur environnement et que cela peut jouer autant à l'encontre qu'en faveur des interventions de promotion de la santé. Concernant les pratiques de l'industrie agroalimentaire, on mentionne en particulier l'omniprésence et la trop grande disponibilité des produits alimentaires de faible valeur nutritive, faisant en sorte qu'il est trop facile de choisir ces aliments.

Sur le plan politique, le principal obstacle identifié concerne les grandes orientations dans le domaine de l'éducation, qui ne font pas de la santé une réelle priorité. Le pendant de ce constat, dans la colonne des facteurs favorables, est que l'existence de politiques concourt à la mise en place et au succès des interventions, en particulier lorsque ces politiques sont conçues et mises en œuvre en complémentarité par les pouvoirs nationaux, régionaux et locaux.

Les facteurs organisationnels

La catégorie des facteurs organisationnels recueille le plus grand nombre de mentions dans la documentation recensée. Il est à noter que ces facteurs auront des implications directes pour l'action locale.

Pour ce qui est des obstacles, les contraintes financières viennent en premier lieu. Ces contraintes concernent à la fois le financement insuffisant pour assurer des améliorations à l'environnement alimentaire et le risque de perte de revenus encouru en retirant certains produits ou en les remplaçant par des produits plus sains. L'ampleur de la tâche du personnel scolaire se traduit par un manque de temps pour participer aux actions de promotion de la santé à l'école. La formation de la direction et du personnel scolaire en général est souvent jugée inadéquate en ce qui concerne les enjeux de la santé à l'école. La faible mobilisation des différents acteurs est liée notamment au défaut d'associer ces acteurs à l'intervention dès l'étape de sa conception. La résistance des parents à participer est un obstacle qui demande des efforts particuliers d'information et de sensibilisation. De façon plus générale, le peu de prise de l'école sur la réalité à une échelle plus large est un obstacle difficile à surmonter.

Parmi les facteurs favorables, les plus souvent cités sont la mobilisation des différents acteurs concernés, les liens avec la famille et la communauté, ainsi que la concertation entre les acteurs. Ces facteurs sont généralement associés avec l'adoption d'une approche globale et intégrée de promotion de la santé à l'école. La formation de la direction et du personnel, c'est-à-dire le renforcement des compétences en promotion de la santé, en particulier en alimentation et activité physique, est aussi reconnue comme un facteur favorable.

Les conditions de succès de l'implantation

La synthèse des facteurs favorables et des obstacles à l'implantation de mesures ou de politiques pour améliorer l'environnement alimentaire scolaire fournit des indications sur les leviers d'action susceptibles de produire les résultats escomptés.

Sur le plan socioéconomique et culturel, les préférences et les choix alimentaires des jeunes sont conditionnés par un environnement mettant en vedette des produits alimentaires susceptibles de contribuer à l'excès de poids. Or, l'expérience montre que l'environnement à l'échelle de l'école peut être modifié pour favoriser l'évolution des préférences des jeunes vers une alimentation plus saine. À cet égard, il est primordial d'obtenir la participation des jeunes à la transformation de leur environnement scolaire. L'intervention en milieu scolaire ne suffira pas à elle seule à prévenir les problèmes reliés au poids chez les enfants et les adolescents, mais l'école demeure un point d'ancrage central de la promotion de la santé chez ces jeunes.

Sur le plan politique, le degré de priorité peu élevé habituellement accordé à la santé dans les orientations nationales de l'éducation semble une réalité en voie de transition (aux États-Unis comme ailleurs, et notamment au Québec, avec la politique *Pour un virage santé à l'école*). Là où une place plus conséquente est faite à la promotion de la santé, notamment par l'adoption de plans d'action ou de politiques, il faudra tabler sur ces orientations, les concrétiser localement et les approfondir.

Sur le plan organisationnel, il ressort une forte recommandation pour l'adoption d'une approche globale et intégrée de promotion de la santé à l'école. Une telle approche est en voie de développement dans de nombreuses écoles du Québec sous l'appellation *École en santé*².

En définitive, les études recensées font ressortir une tendance de plus en plus marquée à privilégier les interventions multidimensionnelles, alliant les changements environnementaux et les mesures éducatives pour amener les jeunes à adopter de saines habitudes de vie. Les conclusions et les recommandations relevées en ce sens constituent des arguments supplémentaires pour l'adoption et la mise en œuvre de politiques alimentaires scolaires.

2. Cette approche (Martin et Arcand, 2005), a été adoptée officiellement au Québec à la faveur d'une entente de complémentarité intervenue entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Santé et des Services sociaux (Québec, 2003). En offrant un soutien et des outils, en favorisant les liens entre la saine alimentation, le mode de vie physiquement actif et les autres sujets de santé en milieu scolaire, *École en santé* vise à harmoniser les interventions pour la réussite éducative, la santé et le bien-être des jeunes.

Une démarche pour assurer le succès de l'implantation

Les politiques alimentaires en milieu scolaire sont généralement identifiées comme un des principaux facteurs favorables à l'adoption de saines habitudes alimentaires par les jeunes. Il est cependant certain que la meilleure politique ne pourra produire de résultats durables sans être inscrite dans un processus d'implantation adapté à chaque contexte.

Parce que leur implantation inscrit la promotion de la saine alimentation dans le tissu même de la vie scolaire, les politiques alimentaires ont le potentiel de générer des changements durables. Encore faut-il que l'implantation soit prise en charge par chaque communauté scolaire. Pour cela, il est nécessaire que des acteurs influents de la communauté se mobilisent, agissent comme instigateurs du changement et mettent en place des modalités formelles permettant aux principaux acteurs concernés de collaborer pour concevoir et mettre en œuvre la politique alimentaire.

L'expérience internationale en la matière amène à conclure que chaque communauté scolaire doit adopter une démarche systématique pour maximiser les chances de succès de l'implantation. Une telle démarche comprend cinq volets essentiels :

1 mobilisation

2 analyse

3 conception et planification

4 implantation

5 évaluation

Une telle démarche est à privilégier parce qu'elle structure le processus de mise en œuvre du changement de manière à y associer la communauté. Cette démarche favorise également un rapport cohérent entre l'approche nationale et l'approche locale, puisqu'elle prévoit la prise en compte des politiques existantes et la connaissance des meilleures pratiques. De même, le volet évaluation inclus dans la démarche favorise non seulement l'amélioration de l'action locale dans le temps, mais aussi la diffusion de l'information et la généralisation des succès.

Le tableau 2 (pages 10 et 11) décrit les composantes essentielles d'une démarche pour favoriser le succès de l'implantation d'une politique sur l'alimentation et l'activité physique à l'école. Le contenu du tableau est adapté au contexte québécois. La colonne de droite du tableau explicite quelques aspects de l'approche *École en santé*, où l'école coordonne toutes ses actions en faveur de la santé des jeunes et s'appuie sur ses forces pour devenir un milieu promoteur de saine alimentation et de saines habitudes de vie. Dans l'éventualité où une école choisit d'implanter sa politique alimentaire dans le cadre de l'approche *École en santé*, elle peut bénéficier d'un soutien expert et d'outils de travail déjà développés.

TABLEAU 2

UNE DÉMARCHE POUR MAXIMISER LES CHANCES DE SUCCÈS DE L'IMPLANTATION D'UNE POLITIQUE SUR L'ALIMENTATION ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE À L'ÉCOLE

OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'ÉTAPE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES, STRATÉGIES ET ACTIONS

1 MOBILISATION

Former un comité d'action, une équipe responsable de la démarche.

L'impact du comité d'action sera d'autant plus grand si ses membres sont motivés et en mesure de mobiliser leur milieu.

Le comité doit être représentatif de la communauté scolaire et comprendre des représentants des groupes suivants :

- direction de l'école ;
- enseignants (notamment en éducation physique) ;
- personnel des services complémentaires ;
- service de gard ;
- parents ;
- élèves ;
- service alimentaire ;
- professionnels de la santé ;
- autres partenaires de la communauté.

2 ANALYSE

Brosser un portrait de la situation; décrire l'environnement alimentaire et d'activité physique de l'école.

Recueillir l'information sur les politiques alimentaires et d'activité physique existantes à l'échelle nationale, à la commission scolaire et dans l'établissement.

Consulter la communauté scolaire sur la situation et les besoins en alimentation et activité physique. Prendre les moyens adéquats pour recueillir le point de vue des élèves.

Documenter l'état de situation par des observations (offre alimentaire et d'activité physique, aménagement des lieux de restauration, place de l'alimentation et de l'activité physique dans le programme de formation de l'école québécoise, activités d'animation, etc.). Obtenir la collaboration de personnes compétentes pour compléter le portrait de situation.

Tenir compte des connaissances sur les meilleures pratiques en promotion de la santé à l'école.

3 CONCEPTION ET PLANIFICATION

Élaborer un plan d'action pour l'implantation de la politique.

Le plan d'action vise l'amélioration de l'environnement de l'école en mobilisant la communauté scolaire autour d'un projet commun.

Le plan d'action comprend essentiellement les éléments suivants :

- les raisons d'agir et les objectifs généraux ;
- les objectifs à atteindre concernant l'environnement alimentaire et d'activité physique (qualité nutritionnelle, offre d'activité physique, aménagement des lieux, prix, formation du personnel, information et publicité, etc.) ;
- les objectifs à atteindre concernant les activités éducatives en alimentation et activité physique, en classe et en dehors de la classe ;
- un énoncé des objectifs mesurables pour chaque aspect visé par la politique, un calendrier de réalisation, une répartition des responsabilités, un plan de communication et un plan d'évaluation.

4 IMPLANTATION

Mettre en œuvre le plan d'action, les diverses mesures et activités qui en découlent.

L'implantation de la politique est prise en main par la direction de l'école, de concert avec le comité d'action.

La mise en œuvre suppose des partenariats et le concours d'expertises variées, notamment des spécialistes de la nutrition et de l'activité physique.

La communication et le marketing (notamment à l'endroit des jeunes) jouent un rôle clé à toutes les étapes d'implantation de la politique.

5 ÉVALUATION

Effectuer un suivi et une évaluation périodique des actions découlant de la politique.

Le comité recueille des données au fur et à mesure de la réalisation du plan d'action, de manière à pouvoir évaluer périodiquement l'évolution de la situation.

Le regard critique sur l'action permet l'amélioration de la démarche, dans un processus à long terme.

AVANTAGES D'UNE APPROCHE GLOBALE ET INTÉGRÉE, TELLE ÉCOLE EN SANTÉ

Les saines habitudes d'alimentation et d'activité physique peuvent être un premier objet de travail dans la démarche vers l'adoption de l'approche *École en santé*.

La politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif s'intègre dans le projet éducatif de l'école.

La mise en œuvre de la politique peut être prise en charge par le comité santé de l'école, ou par le comité en charge de l'approche *École en santé* déjà en place dans l'école.

Les porteurs de l'approche *École en santé* dans un établissement sont accompagnés par des professionnels de la santé et de l'éducation dans cette démarche. Ils bénéficient entre autres d'outils nombreux qui leur facilitent la tâche.

Dans un établissement mettant en œuvre l'approche *École en santé*, un accompagnateur du réseau de la santé dispose de recommandations d'experts et d'informations pertinentes, notamment au sujet de l'alimentation à l'école.

Un outil d'analyse de la situation, développé dans le cadre d'*École en santé*, en collégialité avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), couvre divers éléments liés à la santé, au bien-être et à la réussite. Il serait pertinent d'intégrer à cet outil les informations à recueillir pour l'implantation de la politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

L'approche *École en santé* est basée sur les meilleures pratiques et vise à aider l'école à intégrer les leçons de l'expérience internationale dans ses activités et pratiques régulières.

Dans un établissement mettant en œuvre l'approche *École en santé*, les interventions favorables à de saines habitudes de vie sont planifiées en tenant compte à la fois des actions déjà en place et des recommandations des experts. Les actions sont inscrites dans le plan de réussite de l'école, qui constitue un plan d'action. Chaque école est vue comme un milieu avec son potentiel et son rythme propres.

Les différents volets d'une politique sur l'alimentation et l'activité physique s'intègrent dans l'approche *École en santé*, à travers : les activités éducatives auprès des jeunes ; les activités de soutien auprès des parents ; les règles, normes et actions sur l'environnement scolaire (ex. : menu à la cafétéria, aménagement des lieux) ; de même que les liens et partenariats avec la communauté (ex. : jardin communautaire, parc municipal). Le tout s'intègre au plan de réussite de l'école afin de le bonifier.

Le plan de réussite bonifié de l'école est mis en œuvre. Ce plan de réussite peut intégrer les actions à mener en lien avec l'implantation de la politique sur l'alimentation et l'activité physique. Les actions qui y sont prévues peuvent être sous la responsabilité d'élèves, de parents, du personnel de l'école ou de partenaires de la communauté. Le tout est coordonné avec les autres actions en promotion de la santé.

Les accompagnateurs formés pour soutenir et guider les milieux dans la mise en œuvre de l'approche *École en santé* peuvent apporter leur appui à la formulation d'objectifs mesurables qui facilitent le suivi. Ils aident ainsi les milieux à poser un regard critique sur leurs actions.

Note : Ce tableau a été mis au point avec la collaboration de l'équipe *École en santé* de l'INSPQ et des membres du comité scientifique de l'atelier *La politique alimentaire dans le projet éducatif d'une École en santé* (Journées annuelles de santé publique 2007, journée thématique *Pour un enracinement des saines habitudes de vie*, Montréal, 20 novembre, www.inspq.qc.ca/jasp). Son contenu s'inspire principalement des sources écrites suivantes : Leblanc et Gadbois, 2007 ; WHO, 2006 ; Martin et Arcand, 2005 ; CDC, 1996.

Un processus à long terme

Considérer globalement l'alimentation, l'activité physique et tous les autres aspects reliés à la santé en milieu scolaire permettra une utilisation plus judicieuse des ressources et le renforcement mutuel des différentes dimensions de promotion de la santé, de telle sorte que la pérennité des interventions et leur impact en profondeur seront mieux assurés. Toutefois, une approche globale ne signifie aucunement de négliger la spécificité de chaque dimension de l'intervention. Que l'on se préoccupe de l'obésité, de la violence, de la sexualité, ou de toute autre problématique en lien avec la santé des jeunes, il importe de tenir compte des caractéristiques propres à chacune de ces dimensions dans la conception et la mise en œuvre des interventions.

L'association entre le plaisir du bien-manger et la santé est un levier fondamental pour assurer les changements souhaités dans l'environnement alimentaire scolaire. Là encore il se dégage un solide consensus de l'expérience internationale : l'offre alimentaire, d'autant plus auprès des jeunes, doit être saine et attrayante. Malgré des progrès notables accomplis dans plusieurs écoles du Québec, il semble que pour la plupart des jeunes, en particulier au secondaire, le repas de la cafétéria étiqueté « santé » soit considéré insipide et ennuyeux, d'où l'importance de s'assurer la participation des jeunes de chaque milieu dans la conception et la mise en œuvre des mesures pour améliorer la situation. De plus, l'éducation et les actions dans l'environnement pour associer le plaisir et la saine alimentation constituent un terrain propice aux échanges fructueux entre les élèves, entre l'école et la famille et entre l'école et la communauté plus large.

L'obésité et les maladies chroniques qui y sont reliées (le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires et certains cancers) représentent un défi inédit pour la santé publique et pour ensemble de la société. Notre environnement et nos modes de vie entraînent un déséquilibre énergétique qui se traduit par une croissance continue de la prévalence d'embonpoint et d'obésité dans la population. Contrer cette tendance demandera des changements sociétaux, sur les plans socioéconomique et culturel, de même que des changements organisationnels, afin de rendre possible et plus facile l'adoption de saines habitudes de vie.

Les jeunes étant eux aussi menacés par les conséquences graves de l'excès de poids, l'urgence d'agir auprès d'eux est devenue évidente. Bien que l'école s'avère le milieu d'intervention par excellence pour rejoindre cette population, il reste que ce milieu n'est pas un monde clos. La famille, la communauté environnante et le contexte social plus large devront aussi évoluer de façon à permettre une amélioration continue de l'environnement alimentaire des jeunes et l'accès optimal à un mode de vie physiquement actif. En somme, l'objectif de générer des changements durables dans l'environnement scolaire commande de considérer la politique-cadre *Pour un virage santé à l'école* comme le coup d'envoi d'un processus à long terme.



Références

Baril, G. (2008). *Les politiques alimentaires en milieu scolaire – Une synthèse de connaissances sur le processus d'implantation*. (Publication N° 773). Institut national de santé publique du Québec.

Beauchesne-Rondeau, E. et P. Chaumette (2004). *Situation environnementale de la nutrition dans les écoles de la région de la Capitale nationale*. Québec, Direction régionale de santé publique, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale.

CDC-Centers for Disease Control and Prevention (1996). « Guidelines for school health programs to promote lifelong healthy eating ». *MMWR-Morbidity and Mortality Weekly Report*, 45, 1-33.

Cohen, D. A., R. A. Scribner et T. A. Farley (2000). « A structural model of health behavior: A pragmatic approach to explain and influence health behaviors at the population level ». *Prev Med*, 30, 146-154.

Côté, G., V. Déry et L. Vanier (2002). *État de situation de l'environnement alimentaire dans les écoles secondaires publiques de la région de Montréal*. Montréal, Direction de santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Jenouvrier, J., G. Baril et L. Mongeau (2007). *L'implantation des politiques alimentaires en milieu scolaire au Québec – Une étude exploratoire auprès d'acteurs de la Montérégie*. (Publication N° 644). Institut national de santé publique du Québec.

Leblanc, M.-P. et D. Gadbois (2007). *Une politique alimentaire : des outils de l'élaboration à l'application*. (Présentation PowerPoint à la Direction de santé publique de la Montérégie, Longueuil, le 6 février). Direction de santé publique de la Montérégie.

Martin, C. et L. Arcand (2005). *École en santé. Guide à l'intention du milieu scolaire et de ses partenaires*. Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Québec-Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2003). *Deux réseaux, un objectif : le développement des jeunes. Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation*. Gouvernement du Québec.

Québec-Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). *Pour un virage santé à l'école. Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*. Gouvernement du Québec.

Swinburn, B., G. Egger et F. Raza (1999). « Dissecting obesogenic environments: the development and application of a framework for identifying and prioritizing environmental interventions for obesity ». *Prev Med*, 29, 563-570.

WHO-World Health Organization (2006). *Food and nutrition policy for schools: A tool for the development of school nutrition programmes in the European Region*. (Publication N° EU/06/5073063). Copenhagen, World Health Organization, The Regional Office for Europe.

